

Cas type OL ROQ-02

SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, SÉGALA

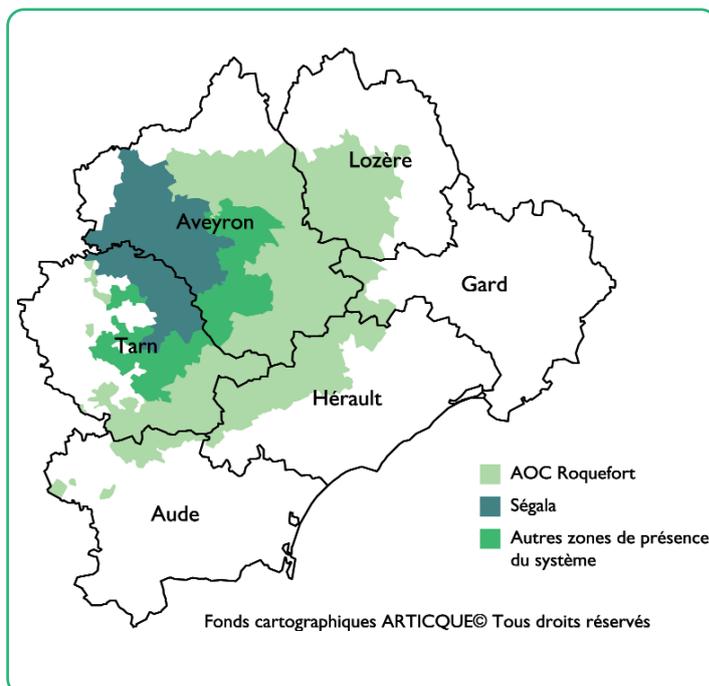


Petite structure intensive

2 UMO exploitant - 52 ha de SAU - 314 brebis présentes,
950 hl de lait produit et valorisé en AOC Roquefort



Ce système spécialisé ovin lait du Rayon de Roquefort est présent dans la région du Ségala. Situé sur une zone à bon potentiel, ce type d'exploitation relativement intensive se caractérise par un système fourrager à base d'ensilage de maïs, ensilage d'herbe et foin.



Localisation du cas-type



PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau est constitué de 350 brebis présentes à la mise bas de race Lacaune. Les agnelages démarrent mi-octobre pour un début de traite au 20 novembre. Le volume de lait produit en 238 jours de livraison est de 950 hl, valorisé en totalité dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées dans le cahier des charges de l'AOC Roquefort.

La surface agricole utile (SAU) s'élève à 52 ha, dont 13 ha de céréales (6 ha d'orge d'hiver, 6 ha de triticales et 1 ha d'orge de printemps) et 5 ha de maïs ensilage en sec. Du ray-grass italien est implanté chaque année en dérobé du maïs.

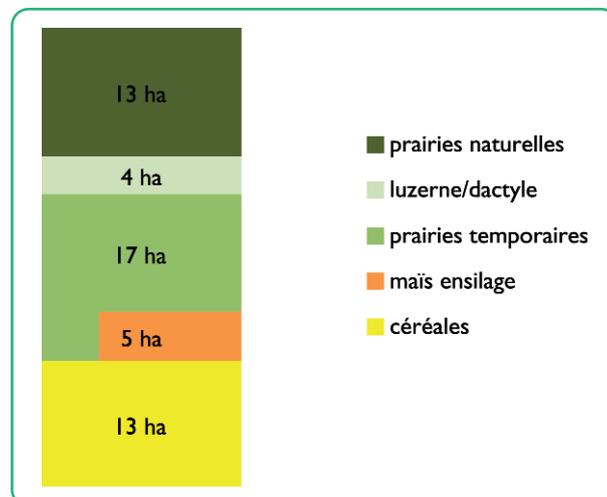
Dans ce système, près de la moitié des céréales produites est autoconsommée et l'autre moitié est commercialisée. Les surfaces en céréales sont suffisantes pour assurer la totalité des besoins en paille.

Les rotations sur les surfaces sont les suivantes :

- 15 ha : maïs / céréales / RGI (18 mois)
- 24 ha : céréales (2 ans) / luzerne ou prairie temporaire (4 ans)

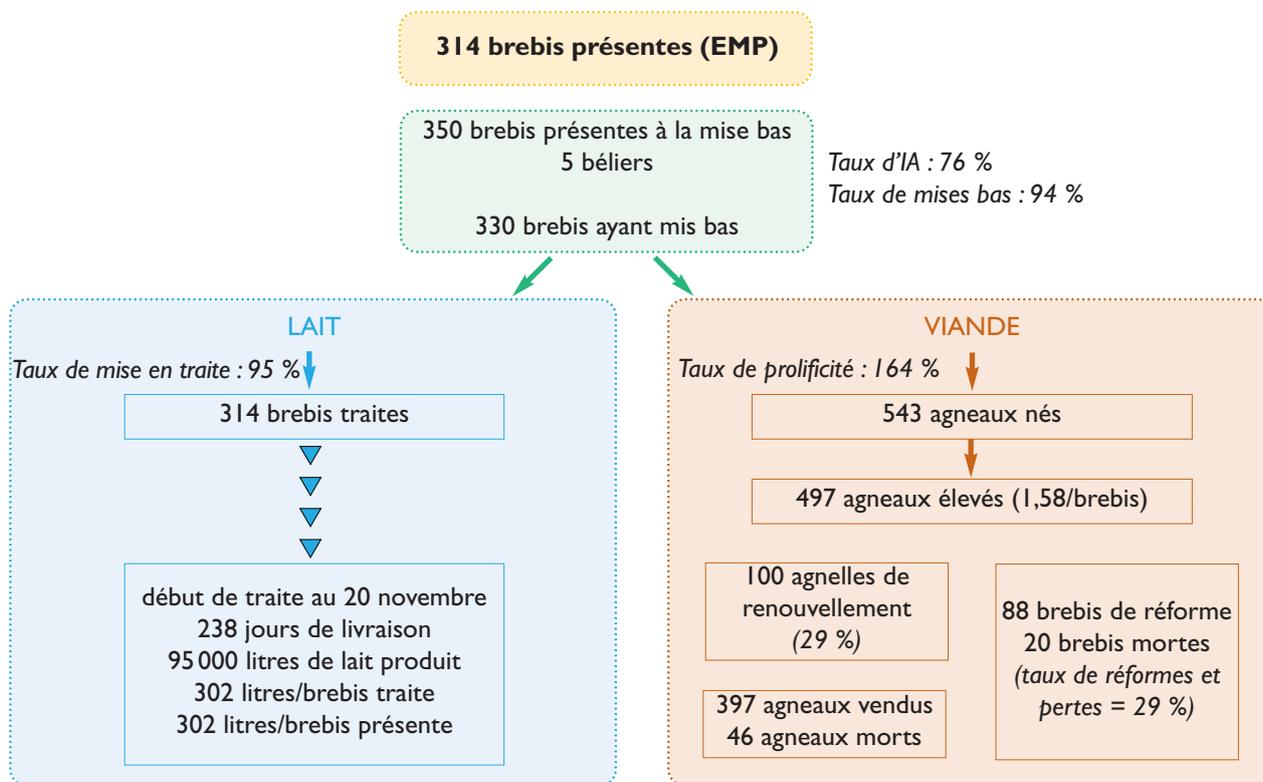
Chargement réel : 8,7 brebis/ha
1,5 UGB/ha

Assolement



LA CONDUITE DU TROUPEAU

Schéma de fonctionnement

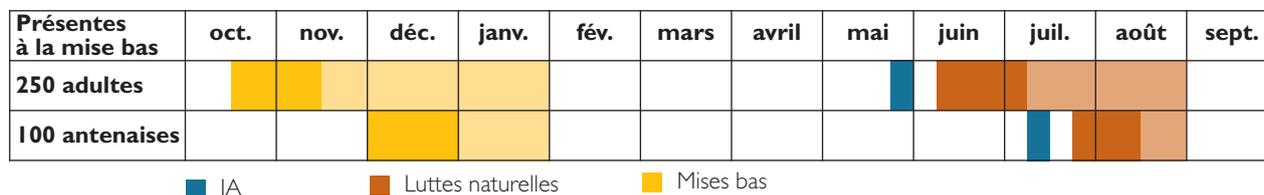


La lutte se déroule à partir de fin mai pour les adultes et début juillet pour les antenaises, avec 80 % des adultes et 65 % des antenaises inséminées. Les mises bas démarrent la deuxième quinzaine d'octobre et ont lieu majoritairement entre le 15 octobre et le 30 novembre pour les adultes, entre le 10 décembre et le 10 janvier pour les an-

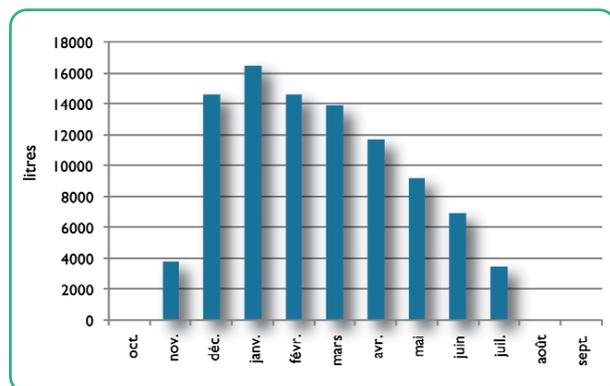
tenaises. La période de livraison démarre le 20 novembre après une période d'allaitement des agneaux de 4 semaines et se termine le 15 juillet.

La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 397 agneaux vendus sont commercialisés à 14 kg vifs en fin d'allaitement.

Conduite de la reproduction



Répartition mensuelle de la production laitière



Les brebis adultes démarrent leur lactation à 3 litres de lait par jour en moyenne et les antenaises à 2,5 litres de lait par jour.

47 % du lait livré est produit entre les mois de janvier, février et mars et 18 400 litres sont produits entre le 15 novembre et le 31 décembre.

La richesse du lait produit atteint en moyenne 73,5 g/l de TB et 54,5 g/l de TP et la qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

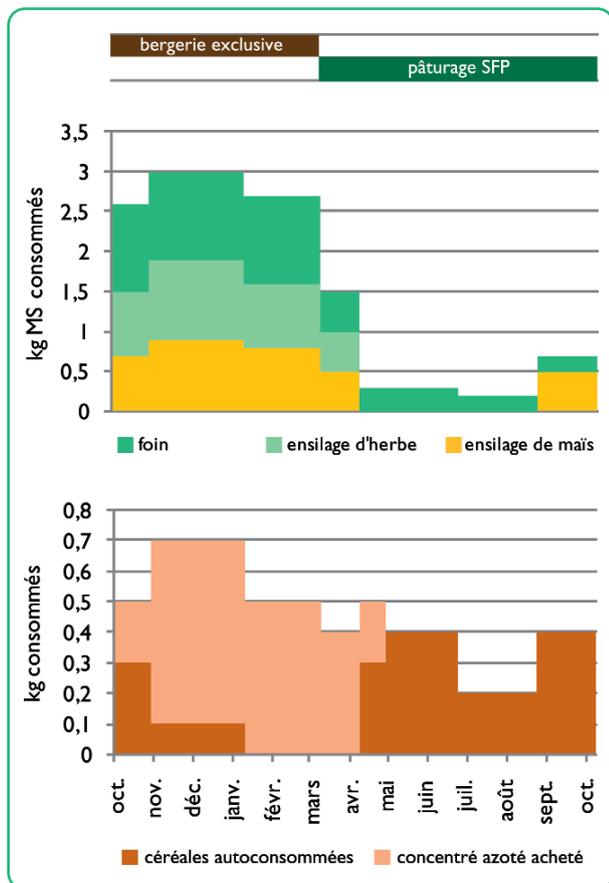


L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Le système fourrager est basé sur les fourrages humides (ensilage de maïs et ensilage d'herbe) complété par des foins de luzerne et des foins de ray-grass en 2^{ème} et 3^{ème} coupe. Il permet à l'exploitation d'être autonome en fourrages.

Les céréales autoconsommées représentent la moitié des quantités de concentrés distribués. Les fourrages, riches en énergie, entraînent par ailleurs une forte consommation de concentrés azotés.

Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (/brebis/jour)

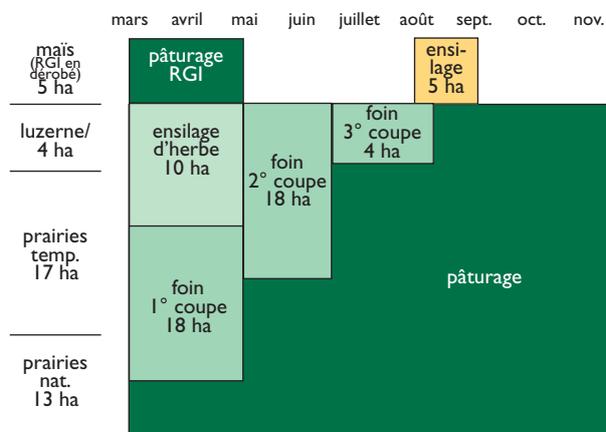


Besoins annuels en fourrages, concentrés et paille de l'atelier ovin lait

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau
Fourrages produits	625 kg MS	168 kg MS	205 TMS
Fourrages achetés	0 kg MS	0 kg MS	0 TMS
Fourrages distribués	625 kg MS	168 kg MS	205 TMS
Concentrés produits	94 kg	59 kg	35 T
Concentrés achetés	78 kg	78 kg	35 T
Concentrés distribués	172 kg	137 kg	70 T
Paille produite	166 kg/brebis		52 T
Paille achetée	0 kg/brebis		0 T
Paille utilisée	166 kg/brebis		52 T

L'UTILISATION DES SURFACES

Représentation schématique



Récolte

	ha	rdt/ha	quantité
Ensilage de maïs	5	11 TMS	55 TMS
Ensilage d'herbe	10	4,7 TMS	47 TMS
Foin de luzerne	2° coupe	2,5 TMS	10 TMS
	3° coupe	1,5 TMS	4 TMS
Autres foins	32	2,75 TMS	88,5 TMS
Céréales d'hiver	13	58 q	75 T
Paille	13	4 T	52 T

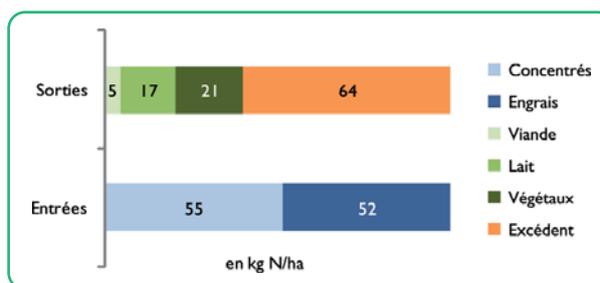
Le fumier est épandu sur les surfaces en maïs (30 tonnes par hectare), la moitié des surfaces en céréales (20 tonnes par hectare) et une partie des prairies (15 tonnes par hectare).

La fertilisation minérale est de 30 à 100 unités d'azote par hectare sur les surfaces en herbe et 50 unités d'azote par hectare sur le maïs. Seules les prairies permanentes fauchées en 1^{ère} coupe ont un complément d'engrais potassique à 50 unités par hectare.

Les surfaces en céréales font l'objet d'un désherbage et d'un fongicide. La fertilisation minérale est de 75 unités d'azote par hectare.

LE BILAN DES MINÉRAUX

Bilan azoté hors fixation symbiotique



Les entrées ne sont constituées que par les engrais et les concentrés. Les exportations représentent 40 % des entrées et sont composées pour moins de la moitié par le lait. L'excédent hors fixation symbiotique est de 64 kg d'azote, 0 kg de phosphate et 2 kg de potasse par ha de SAU.

LES MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Hangar de stockage

Matériel

Propriété :

- tracteurs 4 RM 100 CV
- faneuse, andaineur
- benne 8 T
- autochargeuse
- télescopique 70 CV

Copropriété :

- semoir à céréales
- distributeur d'engrais
- herse étrille

CUMA :

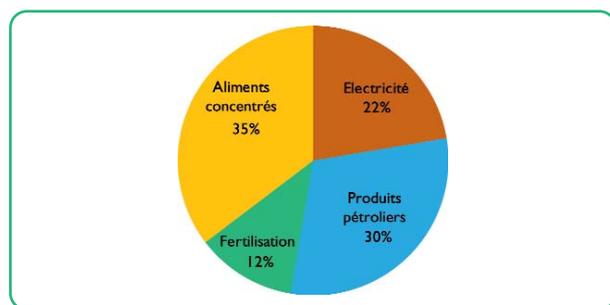
- tracteur 4 RM 120 CV
- semoir à maïs, semoir à céréales
- charrue
- faucheuse et presse à balles cubiques
- épandeur

Entreprise :

- pulvérisateur
- moissonneuse
- ensileuse herbe, ensileuse maïs

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)

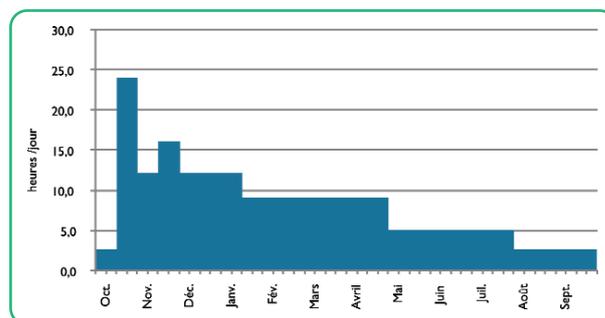


Pour l'atelier ovin lait, les consommations d'énergie s'élèvent à 7924 mégajoules pour 1000 litres de lait (22 l EQF). Plus de la moitié des consommations d'énergie concernent l'électricité et les carburants.

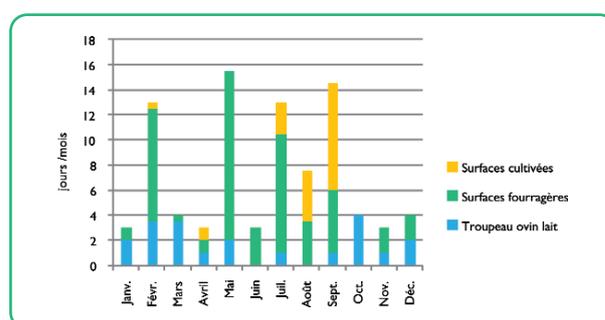
Au niveau de l'exploitation, elles s'élèvent à 15 500 mégajoules par ha de SAU (433 EQF).

LE TRAVAIL

Répartition annuelle du travail d'astreinte



Répartition annuelle du travail de saison



EN CHIFFRES

Travail d'astreinte annuel : 2 520 heures au total,
soit 1 260 heures /pCB* ou 7,5 heures/brebis

Travail de saison annuel : 88 jours au total,
soit 44 jours /pCB
TS herbivores : 0,4 j./UGB
TS surfaces fourragères : 1,3 j./ha
TS surfaces céréales : 1,3 j./ha

Temps disponible annuel calculé : 1 050 heures /pCB

* personne de la cellule de base

La cellule de base est constituée par 2 exploitants polyvalents. Le travail d'astreinte de l'exploitation atteint un pic au moment des mises bas en octobre, novembre et décembre mais s'élève en moyenne sur l'année à 3,8 heures par personne et par jour. Le travail de saison est évalué à 44 jours par personne et par an. Il regroupe les travaux saisonniers du troupeau (tonte, vaccinations, parage...), les travaux liés aux surfaces (semis, traitements, fenaison, récolte...) et les travaux d'entretien.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Une partie du temps nécessaire à son élaboration a été financée dans le cadre du projet Roquefort'in (pôle de compétitivité Agrimp Innovation, Fonds Unique Interministériel).



Juillet 2011